



*Liberté • Égalité • Fraternité*

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DE L'HERAULT

# RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

**SPECIAL N°132**

*Direction Départementale  
des Territoires et de la Mer  
de l'Hérault  
DDTM 34*

**DECISION N° DDTM 34 – 2015 – 10 - 05564**  
portant délégation de compétences à l'effet de procéder aux tentatives de conciliation dans  
le cadre de la résolution des litiges individuels entre marins et employeurs

**La Directrice départementale des territoires  
et de la mer de l'Hérault**

Vu le code des transports, et notamment son article L. 5542-48 ;

Vu le décret n° 2009-1484 du 3 décembre 2009 relatif aux directions départementales interministérielles ;

Vu le décret n° 2015-219 du 27 février 2015 relatif à la résolution des litiges individuels entre les marins et leurs employeurs ;

Vu l'arrêté du Premier Ministre du 29 avril 2011 nommant M. Frédéric BLUA, Directeur départemental adjoint des territoires et de la mer, délégué à la mer et au littoral ;

**Vu** l'arrêté du Premier Ministre en date du 11 juin 2015 nommant M. Xavier EUDES Directeur départemental adjoint de la Direction départementale des territoires et de la mer de l'Hérault ;

**Vu** la décision du Préfet de l'Hérault en date du 13 octobre 2015 chargeant M. Xavier EUDES d'exercer les fonctions de Directeur départemental de la Direction départementale des territoires et de la mer de l'Hérault par intérim à compter du 21 octobre 2015 ;

**DECIDE**

**ARTICLE 1<sup>er</sup> :**

En cas d'absence ou d'empêchement du directeur par intérim, délégation de compétences est donnée à M. Frédéric BLUA, délégué à la mer et au littoral de l'Hérault et du Gard, pour procéder aux tentatives de conciliation entre les marins, à l'exception du capitaine, et leurs employeurs, dans les cas prévus par les dispositions de l'article L. 5542-48 du code des transports.

**ARTICLE 2 :**

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Frédéric BLUA, cette compétence est déléguée à M. Laurent CASSIUS, adjoint au délégué à la mer et au littoral de l'Hérault et du Gard.

**ARTICLE 3 :**

Le directeur par intérim est chargé de l'exécution de la présente décision qui sera publiée au recueil des actes administratifs du département de l'Hérault et sur le site Internet du Ministère chargé de la mer.

Montpellier, le 21 octobre 2015

Le Directeur par intérim  
Directeur adjoint



Xavier EUDES

**Décision n° DDTM 34 – 2015 – 10– 05562**

**PORTANT SUBDELEGATION DE SIGNATURE  
«Préfet de l'Hérault»**

\*\*\*\*\*

**LE DIRECTEUR DEPARTEMENTAL DES TERRITOIRES  
ET DE LA MER DE L'HERAULT PAR INTERIM**

**Vu** le décret n°2004-374 du 29 avril 2004, modifié, relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et les départements ;

**Vu** le décret du 19 décembre 2012 portant nomination de Monsieur Pierre BOUSQUET de FLORIAN, préfet de la région Languedoc-Roussillon, préfet de l'Hérault ;

**Vu** l'arrêté du Premier Ministre en date du 11 juin 2015 nommant M. Xavier EUDES Directeur départemental adjoint de la Direction départementale des territoires et de la mer de l'Hérault ;

**Vu** la décision du Préfet de l'Hérault en date du 13 octobre 2015 chargeant M. Xavier EUDES d'exercer les fonctions de Directeur départemental de la Direction départementale des territoires et de la mer de l'Hérault par intérim à compter du 21 octobre 2015 ;

**Vu** l'arrêté préfectoral n°2015-I-1823 du 13 octobre 2015 donnant délégation de signature à M. Xavier EUDES chargé des fonctions de Directeur départemental de la Direction départementale des territoires et de la mer de l'Hérault par intérim.

**Vu** la décision de la directrice départementale des territoires et de la mer n° 34-2015-07-05068 du 15 juillet 2015 portant subdélégation de signature.

**DECIDE**

**ARTICLE 1 :**

En cas d'absence ou d'empêchement du directeur par intérim, délégation de signature est donnée à Monsieur Frédéric BLUA, directeur départemental adjoint des territoires et de la mer, délégué à la mer et au littoral de l'Hérault, à l'effet de signer toutes les décisions figurant à l'article I de l'arrêté préfectoral n° 2015-I-1823 du 13 octobre 2015.

## ARTICLE 2 :

Délégation de signature est également donnée aux chefs de service, à leurs adjoints et aux chefs d'unités, chacun dans le cadre de leurs attributions et compétences énoncées ci-après, en cas d'absence ou d'empêchement du directeur par intérim et du directeur adjoint.

### I - EN CE QUI CONCERNE L'ADMINISTRATION GENERALE

#### a) Personnel

Monsieur François **ROUS**, secrétaire général

Madame Fabienne **MARTIN-THERIAUD**, secrétaire générale adjointe

En ce qui concerne les congés annuels et jours RTT des agents relevant de leur structure :

Hervé **DURIF** responsable de la Mission Connaissance Etude et Prospectives, Olivier **ALEXANDRE**, chef du service Environnement et Aménagement Durable du Territoire et Patrick **GEYNET**, adjoint du chef du service Environnement et Aménagement Durable du Territoire, Florence **BARTHELEMY** chef du service Agriculture Forêt et Mylène **RAUD**, adjointe du chef du service Agriculture Forêt, Guy **LESSOILE**, chef du service Eau Risques et Nature, Eric **MUTIN**, Adjoint du Chef du service Eau Risques et Nature, Nicolas **RASSON**, chef de l'Unité Prévention des risques naturels et technologiques, François **FLORISTAN**, adjoint du chef de l'Unité Prévention des risques naturels et technologiques, Eliane **DARNIS**, chef de l'Unité Gestion pluviale et assainissement, Charlotte **COURBIS**, chef de l'Unité Démarches concertées, gestion des milieux aquatiques, Zelda **ELALOUF** chef de l'unité nature et biodiversité, Gérard **BOL**, chef du service Habitat Urbanisme, Anne **GUIZIOU** et Julien **COUDRY**, chefs de l'Unité Affaires juridiques, Jean-François **AGNEL**, chef de l'Unité rénovation urbaine, Aïda **LAKEHAL** chef de l'unité politiques de l'habitat, Eric **GAY**, chef de l'Unité Animation, coordination des politiques d'aménagement, François **RAMOS**, chef de l'Unité Mobilisation du Foncier Public, Vincent **MONTEL**, chef du service de l'Education et de la Sécurité Routière par intérim, Jean-Marc **MALABAVE**, chef de l'unité Examens Permis de conduire et de l'unité coordination des auto-écoles, Philippe **LERMINE**, adjoint du chef du service de l'Education et de la Sécurité Routière et chef de l'unité Sécurité Routière et Gestion de Crise, Laurent **CASSIUS**, adjoint du délégué à la Mer et au Littoral Hérault-Gard, chef de l'Unité Gens de mer et Jean Paul **SERVET**, chef du service d'Aménagement Territorial Ouest, Béatrice **LICOUR**, adjointe du chef du service d'Aménagement Territorial Ouest, Agathe **ANDRE-DOUCET**, chef du service d'Aménagement Territorial Est et Nord, Delphine **CAFFIAUX** et Nolwenn **CORNILLET-DRIOL**, adjointes du chef du service d'Aménagement Territorial Est et Nord, Johan **PORCHER**, adjoint au chef du service d'Aménagement Territorial Est et Nord, Sylvie **BUCHELI**, chargée de mission actions transverses et formation, Christophe **GUEGADEN**, chef de l'unité Moyens et Logistique, Julien **CHAULET**, chef de l'Unité Aménagement Planification, Mireille **BARA**, chef de l'Unité Observatoire du logement. Messieurs Claude **GRIMAULT**, chargé de la mission animation coordination pour le littoral et chef de l'unité Cultures marines et littoral, Philippe **FRIBOULET**, chef de l'unité Affaires Portuaires, Jean-Luc **DES-FORGES**, chef de l'unité Actions interministérielles et mer, Dominique **MARTINEZ-OULLIE**, contrôle de gestion, Florent **LECAER**, chef de l'unité investissement et renouvellement des exploitations, Fabien **BROCHIERO**, chef de l'Unité Forêt chasse, Eric **BOULZE** chef de l'unité PAC aides surfaçiques, Jean-Emmanuel **LE FRIEC**, chef de l'Unité Connaissance et Aménagement Durable du Territoire, Elise **DULAC**, chef de l'Unité Aménagement du service d'Aménagement Territorial Ouest,

Lydie **LESPURQUE**, chef de l'unité application du droit des sols du service d'Aménagement Territorial Ouest.

### **b) Responsabilité civile**

Monsieur François ROUS, secrétaire général  
Madame Fabienne MARTIN-TERRIAUD, secrétaire générale adjointe

### **c) Certificat annuel de régularité**

Monsieur Vincent MONTEL, chef du service de l'Education et de la Sécurité Routière et Monsieur Philippe LERMINE, adjoint du chef du service de l'Education et de la Sécurité Routière et chef de l'unité Sécurité Routière et Gestion de Crise

## **II - EN CE QUI CONCERNE LES ROUTES, LA CIRCULATION ROUTIERE ET AUTOROUTIERE**

### **a) Exploitation des routes et autoroutes**

Monsieur Vincent MONTEL, chef du service de l'Education et de la Sécurité Routière et monsieur Philippe LERMINE, adjoint du chef du service de l'Education et de la Sécurité Routière et chef de l'unité Sécurité Routière et Gestion de Crise

### **b) Éducation routière**

Monsieur Vincent MONTEL, chef du service de l'Education et de la Sécurité Routière  
Monsieur Philippe LERMINE, adjoint du chef du service de l'Education et de la Sécurité Routière et chef de l'unité Sécurité Routière et Gestion de Crise, monsieur Jean-Marc MALABAVE, chef de l'unité Examens Permis de conduire et de l'unité coordination des auto-écoles, madame Nathalie CORON, adjointe de M. Malabave.

### **C) Déploiement du contrôle automatisé sur l'ensemble de la voirie**

Monsieur Vincent MONTEL, chef du service de l'Education et de la Sécurité Routière  
Monsieur Philippe LERMINE, adjoint du chef du service de l'Education et de la Sécurité Routière et Chef de l'unité Sécurité Routière et Gestion de Crise  
Monsieur Jean-Hervé WEISS, responsable contrôle sanctions automatisé sécurité des infrastructures routières gestion de crise.

## **III - EN CE QUI CONCERNE L'ENVIRONNEMENT**

### **a) Milieu physique : eau et milieux aquatiques**

Monsieur Guy LESSOILE, chef du service Eau Risques et Nature  
Monsieur Eric MUTIN, adjoint du chef du service Eau Risques et Nature

Et, pour ce qui concerne spécifiquement les déclarations :

Monsieur Jean Paul SERVET, chef du service d'Aménagement Territorial Ouest  
Madame Béatrice LICOUR, adjointe du chef de service d'Aménagement Territorial Ouest  
Madame Agathe ANDRE-DOUCET, chef du service d'Aménagement Territorial Est et Nord  
Mesdames Delphine CAFFIAUX, Nolwenn CORNILLET-DRIOL et Johan PORCHER, adjoints du chef du service d'Aménagement Territorial Est et Nord

**b) Prévention des pollutions, des risques et des nuisances**

Relativement aux articles III-b-1, III-b-2 et III-b-6 de l'arrêté préfectoral n°2014 - I - 1705 du 8 octobre 2014 :

Monsieur Olivier ALEXANDRE, chef du service Environnement et Aménagement Durable du Territoire

Monsieur Patrick GEYNET, adjoint du chef du service Environnement et Aménagement Durable du Territoire

En ce qui concerne les articles III-b-3, III-b-4 et III-b5 de l'arrêté préfectoral n°2014-I-1705 du 8 octobre 2014 :

Monsieur Guy LESSOILE, chef du service Eau Risques et Nature

Monsieur Eric MUTIN, adjoint du chef du service Eau Risques et Nature

**c) Protection de la nature (livre IV, titre 1<sup>er</sup> du Code de l'Environnement CE),**

Madame Florence BARTHELEMY, chef du service Agriculture Forêt

Madame Mylène RAUD, adjointe du chef du service Agriculture Forêt

Monsieur Guy LESSOILE, chef du service Eau Risques et Nature

Monsieur Eric MUTIN, adjoint du chef du service Eau Risques et Nature

**d) Chasse et destruction des animaux nuisibles (livre IV, titre 2 du Code de l'Environnement)**

Madame Florence BARTHELEMY, chef du service Agriculture, Forêts et Gestion Espaces Naturels

Madame Mylène RAUD, adjointe du chef du service Agriculture, Forêts et Gestion Espaces Naturels

**e) Pêche (livre IV, partie législative et livre II – titre 3 et titre 4 – section III section réglementaire du Code de l'Environnement et livre II, titre 3 du Code Rural) et f) Sécurité des ouvrages hydrauliques**

Monsieur Guy LESSOILE, chef du service Eau Risques et Nature

Monsieur Eric MUTIN, adjoint du chef du service Eau Risques et Nature

**f) Sécurité des ouvrages hydrauliques**

Monsieur Guy LESSOILE, chef du service Eau Risques et Nature

Monsieur Eric MUTIN, adjoint du chef du service Eau Risques et Nature

**g) Loi sur l'eau**

Monsieur Guy LESSOILE, chef du service Eau Risques et Nature

Monsieur Eric MUTIN, adjoint du chef du service Eau Risques et Nature

Monsieur Jean Paul SERVET, chef du service d'Aménagement Territorial Ouest

Madame Béatrice LICOUR, adjointe du chef de service d'Aménagement Territorial Ouest

Madame Agathe ANDRE-DOUCET, chef du service d'Aménagement Territorial Est et

Nord

Mesdames Delphine CAFFIAUX et Nolwenn CORNILLET-DRIOL et monsieur Johan PORCHER, adjoints du chef du service d'Aménagement Territorial Est et Nord

#### **h) Expérimentation relative à l'autorisation unique dans le domaine de l'environnement**

Monsieur Guy LESSOILE, chef du service Eau Risques et Nature  
Monsieur Eric MUTIN, adjoint du chef du service Eau Risques et Nature

#### **i) Etablissement de documents administratifs**

Monsieur Olivier ALEXANDRE, chef du service Environnement et Aménagement Durable du Territoire  
Monsieur Patrick GEYNET, adjoint du chef du service Environnement et Aménagement Durable du Territoire  
Madame Florence BARTHELEMY, chef du service Agriculture Forêts  
Madame Mylène RAUD, adjointe du chef du service Agriculture Forêt  
Monsieur Guy LESSOILE, chef du service Eau Risques et Nature  
Monsieur Eric MUTIN, adjoint du chef du service Eau Risques et Nature

#### **IV - EN CE QUI CONCERNE LA VILLE ET L'HABITAT**

Monsieur Gérard BOL, chef du service Habitat Urbanisme

#### **V - EN CE QUI CONCERNE L'AMENAGEMENT FONCIER ET L'URBANISME**

Monsieur Gérard BOL, chef du service Habitat Urbanisme  
Monsieur Jean Paul SERVET, chef du service d'Aménagement Territorial Ouest  
Madame Béatrice LICOUR, adjointe du chef de service d'Aménagement Territorial Ouest  
Madame Agathe ANDRE-DOUCET, chef du service d'Aménagement Territorial Est et Nord  
Mesdames Delphine CAFFIAUX, Nolwenn CORNILLET-DRIOL et Johan PORCHER, adjoints du chef du service d'Aménagement Territorial Est et Nord  
Madame Elise DULAC, chef de l'Unité Aménagement du service d'Aménagement Territorial Ouest.

En cas d'empêchement des chefs de services ou de leurs adjoints, pour les attributions codifiées **a) Instruction des actes d'urbanisme de compétence de l'Etat, b) Décisions, c) Contrôle de la conformité des travaux réalisés après décision prise par le Préfet ou par délégation préfectorale, d) Avis conformes :**

Monsieur Eric GAY, chef de l'unité Animation, coordination des politiques d'aménagement  
Monsieur Louis PAGES, chef de l'unité Doctrine urbanisme habitat environnement  
Monsieur Julien CHAULET, chef de l'unité Aménagement, Planification  
Madame Lydie LESPURQUE, chef de l'unité application du droit des sols du SATO.

Et pour les attributions codifiées **e) Avis juridique sur les actes relatifs à l'application du droit des sols :**

Madame Anne GUIZIOU, chef de l'unité Affaires juridiques  
Monsieur Julien COUDRY, chef de l'unité Affaires juridiques



## **VI - EN CE QUI CONCERNE LES TRANSPORTS**

Monsieur Vincent MONTEL, chef du service de l'Education et de la Sécurité Routière  
Monsieur Philippe LERMINE, adjoint du chef du service de l'Education et de la Sécurité Routière et chef de l'unité Sécurité Routière et Gestion de Crise  
Monsieur Olivier ALEXANDRE, chef du service Environnement et Aménagement Durable du Territoire  
Monsieur Patrick GEYNET, adjoint du chef du service Environnement et Aménagement Durable du Territoire

## **VII - EN CE QUI CONCERNE LA COMMUNICATION DE DOCUMENTS**

Monsieur François ROUS, secrétaire général  
Madame Fabienne MARTIN-TERRIAUD, secrétaire générale adjointe

## **VIII – EN CE QUI CONCERNE L'INGENIERIE D'APPUI TERRITORIAL**

Sans objet

## **IX - EN CE QUI CONCERNE LE DOMAINE PRIVE DE L'ÉTAT**

Monsieur François ROUS, secrétaire général  
Madame Fabienne MARTIN-TERRIAUD, secrétaire générale adjointe

## **X - EN CE QUI CONCERNE LA MER ET LE LITTORAL**

Monsieur Laurent CASSIUS, adjoint du délégué à la Mer et au Littoral de l'Hérault

En cas d'absence ou d'empêchement de l'adjoint du délégué à la Mer et au Littoral Hérault-Gard, pour les attributions codifiées ci-après :

### **a – Gestion et conservation du domaine public maritime et portuaire**

Monsieur Claude GRIMAULT, chargé de la mission animation coordination pour le littoral et chef de l'unité Cultures marines et littoral

### **b – Politique de la mer et du littoral**

Monsieur Jean-Luc DESFORGES, chef de l'unité Actions interministérielles et mer  
Monsieur Claude GRIMAULT, chargé de la mission animation coordination pour le littoral et chef de l'unité Cultures marines et littoral

### **Affaires portuaires**

Monsieur Philippe FRIBOULET, chef de l'unité Affaires Portuaires

## **XI - EN CE QUI CONCERNE L'AGRICULTURE ET LES ESPACES NATURELS**

Madame Florence BARTHELEMY, chef du service Agriculture Forêt  
Madame Mylène RAUD, Adjointe du chef du service Agriculture Forêt

## Et, en ce qui concerne la gestion des crédits FEADER :

Pour les engagements juridiques relatifs à l'attribution de subvention de crédits FEADER pour la période transitoire (2014) et relevant du volet 1 de la transition (autorité de gestion Etat), gérés dans l'outil OSIRIS : Mme Patricia DUSSAULT chargée de mission coordination FEADER.

Pour les engagements juridiques relatifs à l'attribution de subvention de crédits FEADER pour la période transitoire (2014) et relevant du volet 2 de la transition (autorité de gestion Conseil régional), ainsi que pour le PDRR à compter de 2015, gérés dans l'outil OSIRIS : Mme Patricia DUSSAULT chargée de mission coordination FEADER.

Pour ce qui concerne les dématérialisations de paiement des crédits de l'Etat et des crédits FEADER (période 2007-2013 et période 2014-2020) dans l'application OSIRIS :

- Patricia DUSSAULT, chargée de mission coordination FEADER
- Pour les opérations relatives au financement de mesures forestières : Monsieur Fabien BROCHIERO, chef de l'Unité Forêt Chasse.
- Pour les opérations relatives au financement de mesures agricoles ou liées au programme LEADER : Florent LECAER Florent, chef de l'unité investissement et renouvellement des exploitations.
- Pour les engagements juridiques relatifs à l'attribution de subventions FEADER pour Natura 2000 : Monsieur Guy LESSOILE, chef du service Eau Risques et Nature et monsieur Eric MUTIN, adjoint du chef du service Eau Risques et Nature

## **XII - EN CE QUI CONCERNE LES MARCHES PUBLICS DE L'ETAT**

Monsieur François ROUS, secrétaire général

Madame Fabienne MARTIN-THERIAUD, secrétaire générale adjointe

## **XIII - EN CE QUI CONCERNE LE FEDER ET LE FNADT**

Monsieur Olivier ALEXANDRE, chef du service Environnement et Aménagement Durable du Territoire

Monsieur Patrick GEYNET, adjoint du chef du service Environnement et Aménagement Durable du Territoire

## **ARTICLE 3**

Sont réservées à la signature de la Directrice départementale des Territoires et de la Mer de l'Hérault :

⇒ les correspondances adressées aux :

- ministres (cabinets, directeurs d'administrations centrales....)
- préfets de départements, région
- élus, maires, parlementaires, conseillers généraux, régionaux, président d'établissement public de coopération intercommunale
- président des chambres consulaires
- corps d'inspection des administrations centrales
- directeurs des services déconcentrés.

⇒ les décisions (arrêtés, courriers...) engageant l'Etat sur les politiques départementales.

⇒ les décisions individuelles ou non, défavorables.

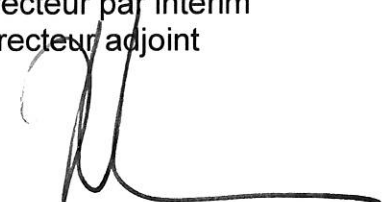
#### **ARTICLE 4**

La signature des délégataires et de leur qualité devront être précédées de la mention suivante : «La Directrice départementale des Territoires et de la Mer de l'Hérault et par délégation ...».

#### **ARTICLE 5**

La présente décision annule et remplace la décision du 15 juillet 2015. Elle sera notifiée à monsieur le secrétaire général de la préfecture de l'Hérault et publiée au recueil des actes administratifs.

Le Directeur par intérim  
Directeur adjoint



Xavier EUDES